

COMMUNE DE MENDE

OBJET :

**Vente
Commune de
Mende / SAS
BIO ENERGIE
LOZERE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 17 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept du mois de septembre, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers

Municipaux :

- en exercice : 33
- présents à la séance : 29
- représentés : 4
- absents : 0

Étaient présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Madame Aurélie MAILLOLS, Adjoint, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Catherine THUIN, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Catherine COUDERC, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
10 septembre 2020

Par procuration : Monsieur François ROBIN (Madame Elisabeth MINET-TRENEULE), Adjoint, Monsieur Christophe LACAS (Madame Régine BOURGADE), Madame Stéphanie MAURIN (Madame Betty ZAMPIELLO), Madame Sonia NUNEZ VAZ (Madame Patricia ROUSSON), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :
24 SEP. 2020

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Françoise AMARGER-BRAJON, Adjointe, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Madame Marie PAOLI expose :

Dans le cadre de la cession à la SCI CHANTEMERLE, Rue de la Tendelle, la Commune de Mende a demandé à la SAS BIO ENERGIE LOZERE de régulariser l'emprise de sa propriété jusqu'à la limite séparative.

Il conviendrait de constituer toutes les servitudes liées à l'opération et notamment une servitude de surplomb liée à la présence, sur la parcelle vendue, d'un support RTE avec ligne électrique HTB entraînant des contraintes liées à cet ouvrage.

Aussi, après réalisation d'un document d'arpentage par la SARL BOISSONNADE-ARRUFAT, géomètre-expert et vu l'avis France Domaine, il est proposé :

- **D'AUTORISER** la vente des parcelles AL 329 d'une superficie totale de 510 m² pour un montant de 5.100,00 € HT ;

Les frais de bornage et notariés sont à la charge de la SAS BIO ENERGIE LOZERE.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte de cession à intervenir en l'office notarial de MENDE, 7, Allée Paul Doumer.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le .2.4..SEP. 2020
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Mende, le 18 septembre 2020
Le Maire,
Laurent SUAU



Accusé de réception en préfecture
048-214800955-20200917-18640-DE
Date de télétransmission : 24/09/2020
Date de réception préfecture : 24/09/2020